

Strasbourg, le 16 juillet 2026

Les Assurances du Crédit Mutuel renforcent leur participation au capital d'Ardian

Les Assurances du Crédit Mutuel ont signé, ce jeudi 16 juillet 2026, un contrat de cession d'actions en vue de l'acquisition auprès d'AXA d'environ 3,4 % du capital d'Ardian.

Ardian est un des *leaders* mondiaux de l'investissement privé et gère ou conseille 200 milliards de dollars d'actifs pour le compte de plus de 1 920 clients dans le monde.

Les Assurances du Crédit Mutuel sont présentes au capital d'Ardian depuis 2013. L'opération portera la participation globale des Assurances du Crédit Mutuel au sein d'Ardian à environ 23 %.

L'opération devrait être réalisée entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Contact investisseurs

investorrelations@acm.fr

À propos des Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance.

Présentes sur les marchés des assurances de biens et des assurances de personnes comme de l'assurance vie, de l'épargne retraite et de l'épargne salariale, les Assurances du Crédit Mutuel sont un acteur majeur de l'assurance en France. Elles proposent des solutions innovantes à près de 14 millions d'assurés (particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs et associations) sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur acm.fr